

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 02702 Numéro SIREN : 429 565 468 Nom ou dénomination : A & A PARTICIPATIONS
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2020 sous le numéro de dépôt 69329

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 16-09-2020

N° DE DEPOT : 069329

N° GESTION : 2000B02702

N° SIREN : 429565468

DENOMINATION : A & A PARTICIPATIONS

ADRESSE : 262 boulevard Saint Germain 75007 Paris

MILLESIME : 2016

A&A PARTICIPATIONS
SAS au Capital de 22 000 Euros
262 bd Saint Germain
75007 PARIS
Tél. 01 42 77 48 00 - Fax 01 42 77 35 92
RCS PARIS B 429 565 468 *

Certifié Conformé

A&A PARTICIPATIONS

Liasse fiscale

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 55 A
du code général des impôts)

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2016

Designation de l'entreprise : <u>A&A PARTICIPATIONS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise : <u>8 Rue de Thorigny 75003 Paris</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>	
Numéro SIRET * <u>4 2 9 5 6 5 4 6 8 0 0 0 1 5</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le : <u>31/12/2016</u>	
		Brut 1	Autorisations, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ immobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Tenants	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations	CU	CV	
Créances rattachées à des participations	DB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		IJ	BK
ACTIF CIRCULANT stocks	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Cherches et comptes rattachés (3) *	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valours mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Frais de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif *	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives	CP
Classe de revenu de participation *		(3) Part à plus d'un an	CR
Stocks		Créances	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFRP N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise		Exercice N	
A&A PARTICIPATIONS		Neant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	22 000)	DA 22 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC
	Réserve légale (3)		DD
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des plus values à long terme	BI	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	BJ	DG 2 200
	Report à nouveau		DH 1 237 853
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 300 103
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK
	TOTAL (I)		DL 1 562 156
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées			DN
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP
	Provisions pour charges		DQ
TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV 481 465
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 30 380
	Dettes fiscales et sociales		DY 122 982
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ
Autres dettes		EA 430 000	
	TOTAL (IV)		EB 1 064 828
Compte réglé	Produits constatés d'avance (1)		EC
TOTAL (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 2 626 984	
RENVIS	(1) Report de réévaluation incorporé au capital		EB
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		IC
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		IE
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG 1 064 828
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH

* Ces explications concourent cette rubrique tout données dans la notice n° 2033.

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 - état préparatoire

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A&A PARTICIPATIONS				Néant ☐	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	1 112 097	FH		FI	1 112 097
	Chiffres d'affaires nets *	EJ	1 112 097	FK		FL	1 112 097
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	5 417
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (3) (1)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	2 776
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	475 266
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 634
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { dotations aux amortissements * dotations aux provisions					GA	26 267
						GB	
	Dotations aux amortissements et provisions *					GC	
	Pour risques et charges - dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	
Total des charges d'exploitation (4) (1)						GF	509 943
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	607 570
Opération circulaire	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	50 313
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	101 984
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 559
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	13 315
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	20 874
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	2 148
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	2 148
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	18 727
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	574 626

(1) Les explications concernant cette colonne sont données dans la notice n° 2052.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2016

Formulaires obligatoires (article 51 A
du Code de gestion des impôts)

Désignation de l'entreprise		A&A PARTICIPATIONS		Neant ☐	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			IIA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			IIB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			IIE	450
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	500
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	950
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(950)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices *				HK	273 573
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 188 701
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	888 598
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	300 103
REVENUS	(1) Dont produits nets perçus sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières			HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont { Crédit bail mobilier *			HP	
	{ Crédit bail immobilier			HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HI	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.T.)			IX	
	(7) Dont transferts de charges			AI	5 417
	(8) Dont contributions personnelles de l'exploitant (15)			A2	
	(9) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(10) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N	
	liquidation Ramacolumbier 2016	Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	amendes et pénalités	500			
	450				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N		
	Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le manuel n° 2013

Formulaire obligatoire (article
51 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2016

Désignation de l'entreprise : **A&A PARTICIPATIONS** Néant: ☐

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						Concessions, à une évaluation pratiquée au cours de l'exercice ou d'autant d'années qu'équivalence		
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Prais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ	KR		
		Dont Composants M3	KS	3 715	KT	KU	3 960	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KV	81 575	KW	KX	233 242	
	Matériel de transport *		KY		KZ	LA	57 000	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	25 912	LC	LD	42 395	
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL	LM		
	TOTAL III	LN	111 202	LO		LP	336 597	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T	
		Autres participations		8U	17 319	8V	8W	
Autres titres immobilisés			IP		IR	IS		
Prêts et autres immobilisations financières			IT	30 000	IU	IV	30 000	
TOTAL IV		LQ	47 319	LR		LS	30 000	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	158 521	OH	366 597	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cession (1) ou par effet de la mise en équivalence (2)				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
		1		2		3		4		
INCORP.	Prais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CQ		DQ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenc. et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	7 675	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et aménagements divers	IU		MN		MN	314 817	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	57 000	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	68 307	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY		NG		NH	447 799	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	CZ		OU		M7		OW	
		Autres participations	IO		OX	500	OY	16 819	OZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	60 000	2G		
TOTAL IV		I3		NJ	500	NK	76 819	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK	500	OL	524 618	OM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-SD bis 2016

Exercice clos le 31 12 2016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A & A PARTICIPATIONS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) + col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industrielles						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Expert-comptable Janvier 2015 : Etat Préparatoire.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A&A PARTICIPATIONS										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations - dotations de l'exercice		Diminutions - amortissements différents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement en dé de développement		CY		FL		FM		EN					
Autres immobilisations incorporables		PE		PF		PG		PH					
Terrains		PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU					
	Int. générales, agencement et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC		2 737			
Autres immobilisations corporelles	Int. générales, agencement, aménagement divers	QD		QE		QF		QG		16 788			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK		10 450			
	Matériel de bureau et informatique, mobiliers	QL		QM		QN		QO		15 859			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT					
TOTAL III		QU		QV		QW		QX		45 834			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		RN		RP		RQ		RR		45 834			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais d'établissement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5					N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		M7	N8	N9	P7	P8	P9					Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7					Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5					R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3					S4	
	Int. gér. agencement et am. des constr.	S5	S6	S7	S8	S9	T1					T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8					T9	
Autres immob. corporelles	Int. gér. agencement et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6					U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4					V5	
	Mat. bureau et inform. mobiliers	V6	V7	V8	V9	W1	W2					W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9					X1	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7					X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NI				NI				NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU					NV	
Total général des versements (NP + NQ + NR)		NW		Total général des versements (NS + NT + NU)		NY		Total général des versements (NW - NY)		NZ			
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais de diminution d'emprunt à l'étranger						Z9		Z8					
Frais de remboursement des obligations						SP		SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A&A PARTICIPATIONS		Néant ☒			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	Di	DS	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		6J	6K	6L	6M
		6N	6P	6Q	6R
		6O	6S	6T	6U
	Sur stocks et en cours	6V	6W	6X	6Y
	Sur comptes clients	6Z	6A	6B	6C
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6D	6E	6F	6G
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du CGI				10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N°2057-SD 2016

Désignation de l'entreprise : **A&A PARTICIPATIONS** Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTE IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	60 000	UV		UW	60 000	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	800	800			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 015 352	2 015 352				
	Charges constatées d'avance	VS						
	TOTALS			VT	2 076 152	VU	2 016 152	VV
REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	- Remboursements obtenus au cours d'exercice	VE						
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y						
	7Z						
Autres emprunts obligataires (1)	7Z						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine VG					
	à plus d'1 an à l'origine VH						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A						
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	30 380	30 380				
Personnel et comptes rattachés	8C						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	102 803	102 803			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	19 725	19 725			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	454	454			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J						
Groupe et associés (2)	VI	481 465	481 465				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	430 000	430 000				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ						
Produits constatés d'avance	8L						
TOTALS			VY	1 064 828	VZ	1 064 828	
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés (personnes physiques)	VL		
	Emprunts remboursés au cours d'exercice	VK					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SACÉ Experts-comptables Janvier 2016 : Etat pré-rempli

Formulaire obligatoire (article 15 A
du Code général des impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2016

Designation de l'entreprise : A&A PARTICIPATIONS		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	N°	Exercice N° des le		
I. RÉINTÉGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-1 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	7 095	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	1 917	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067 bis)		XX	450	
	Amendes et pénalités	WJ	450	Charges financières (art. 213 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 355 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031 MOT SD)						Y7	276 273
	Quote-part	Bénéfice réalisé par une société de personnes ou un GIE	WI		Résultat bénéficiaire versé à l'associé 2058-B du CGI	L7		
	Moins-values nettes à long terme							
	- Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)							500
- Imposées au taux de 0 %								
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *								
- Plus-values nettes à court terme								
- Plus-values soumises au régime des fusions								
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1 F et 212 du CGI)	SU		Zones d'entreprises * (article 2059-B)	SW	273 391	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MS		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I	859 630	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2059-B SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- Imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
			- Imposées au taux de 0 %					
			- Imposées au taux de 19 %					
			- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
			- Imputées sur les déficits antérieurs					
	Autres plus-values imposables au taux de 19 %							
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part de fruits et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A		
	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							
	Majoration d'amortissement *							
Résultats d'activité	Principes nouveaux - Régime d'entreprises en G.I.E. (4 axes)	K9		Énergies renouvelables (4 axes)	L2			
	Pôle de compétitivité (art. 44 bis)	L6		Société immobilière immobilière (art. 2061)	K5			
	Zone franche urbaine (art. 44 bis et 44 bis A)	QV		Région d'emploi et redynamisme (art. 44 bis)	1F			
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 bis)	PC			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
	Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Crédance déduite par le report en arrière de déficit	Z1	9 845
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	9 845	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	849 785			
		déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZI				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XI) ou DÉPENSE reportable en avant (ligne XO)				XN	849 785			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2034 RUT SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

A&A PARTICIPATIONS

DGFIP 2058 A 2016
Extension

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N°2058-B-SD 2016

Désignation de l'entreprise A&A PARTICIPATIONS		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis AL. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis AL. 2 du CGI*	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV + 9S) et (YO = ZW + 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO
		ligne WT	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 59 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise : <u>A&A PARTICIPATIONS</u>										Néant ☐ *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	6 71	212	AFFECTATIONS	Attections aux réserves	Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	0D	5 66	641		Dividendes	- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	0E				Autres répartitions		ZE						
	TOTAL I	0F	1 237	853		Report à nouveau		ZG	1 237 853					
										ZHS le total I dont nécessairement être égal au total II				
										TOTAL II		1 237 853		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)														
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV				
RENSEIGNEMENTS DIVERS														
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (préciser le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										VQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ	129 615		
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	275 175		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
	- Autres comptes (dont contributions versées aux organismes syndicaux et professionnels) JS										ST	70 476		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	475 266		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE										YW			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	5 634		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	5 634		
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY	216 295		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	135 817		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS de 2015) *										0Z			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										0S			
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)										YP			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale										RL			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	9%		
	- Numéro de carte de gestion agréé * XP										Filiales et participations : (Liste au 2059 G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher I Annex 2	ZR
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA										Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%	JL
											Plus-values à 10%	JM	Imputations	JC
	Groupe: résultat d'ensemble JD										Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%	JO
											Plus-values à 10%	JP	Imputations	JF
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH										N° SIRET de la société mère du groupe JJ			

SAOIE Expert-comptables janvier 2016 (Etat préliminaire)

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2059-NOI pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2016

Designation de l'entreprise : A&A PARTICIPATIONS

No. 1000

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine*	Valeur nette revaloriser*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(7)
I Immobilisations*	1 Liquidation	500				500
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme		Plus-value taxable à 19,5 % (1)
	(a)	(b)	(c)	19 %	15 % ou 16 %	
I - Immobilisations*		(500)	(500)			
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
II - Autres éléments						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation affectée aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement déduits se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements affectés aux éléments cédés mais exclus des charges déduites par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1955, 1968 et 1975, et non véritablement utilisés	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous-concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme déversées sans objet au cours de l'exercice					
19	Notations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A	plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (2)		(500)			
CADRE B	plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (3)					
CADRE C	autres plus-values taxable à 19 % (4)					

⁴ Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2042.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 338 bis 1A, 308 C et 310 E du CC.

DGFIP N° 2059-B-SD 2016

Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant	$\bar{x}$ *
------------------------------------	----	-------	-------------

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise : **A&A PARTICIPATIONS** Nature ☒ *

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 %

Gains nets résultant de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I à IV bis du CGI)

Gains nets résultant de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 23,8 M€
(art. 219 I à IV bis du CGI)

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
(1)	(2)	(3)	(4)
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes : long terme incluses au coût des des exercices antérieurs (montants inscrits à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1		
N 2			
N 3			
N 4			
N 5			
N 6			
N 7			
N 8			
N 9			
N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. (7) = (2) + (3) + (4) + (5)
	À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I à series 0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I à series 0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % (2)		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes : long terme incluses au coût des des exercices antérieurs (montants inscrits à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1					
N 2						
N 3						
N 4						
N 5						
N 6						
N 7						
N 8						
N 9						
N 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5% (article 219 I à du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2017.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le manuel n° 3032.

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des impôts)

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2016

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>A&A PARTICIPATIONS</u>		Néant ☒				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 18 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)		
		donnant lieu à complément d'impôt (3)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 13 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGRIP N° 2059-E-SD 2016

Exercice ouvert le	01/01/2016	et clos le	31/12/2016	Durée en nombre de mois	1	2
I - Production de l'entreprise						
Ventes de marchandises		OA				
Production vendue - Biens		OB				
Production vendue - Services		OC		1	112	097
Production stockée		OD				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE				
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial		OF				
Autres produits de gestion courante hors quote-part de résultat sur opérations faites en commun		OH				
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assurances		OK				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL				
Rentres sur créances annuées lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		OT				
TOTAL I		OM		1	112	097
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)						
Achats de marchandises (droits de douane compris)		ON				
Variation des stocks (marchandises)		OO				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		OP		2	776	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		OQ				
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		OR		345	651	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU				
Autres charges de gestion courante hors quote-part de résultat sur opérations faites en commun		OV				
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale		OY		500		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.		OZ				
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OJ				
TOTAL 2		OJ		348	927	
III - Valeur ajoutée produite						
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL I - TOTAL 2	OG	763	170	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330 CVAE pour les multi-établissements et sur le 1339)		SA		763	170	
Si vous êtes assujettis à la CVAE en tant que mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330 CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.						
MONO-ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	BV		X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX		1	112	097
Période de référence	GY	0	1	/	0	1
		2	0	1	6	
	GZ	3	1	/	1	2
		2	0	1	6	
Date de cotation	HR		/		/	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).						
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OV et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne OU, portées en ligne OI.						
(2) Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2003.						

SADE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préliminaire

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2016

N° SIRET

4 2 9 5 6 5 4 6 8 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A&A PARTICIPATIONS

ADRESSE (voie)

8 Rue de Thorigny

CODE POSTAL

75003

VILLE

Paris

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

750

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

1375

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

A&A HOLDING

N° SIREN (si société établie en France)

808512553

% de détention

54,54

Nb de parts ou actions

750

Adresse :

N°

8

Voie

Rue de Thorigny

Code Postal

75003

Commune

Paris

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

ATACH

Prénom(s)

Pierre Alexandre

Nom marital

% de détention

21,82

Nb de parts ou actions

300

Naissance :

Date

09/12/1982

N° Département

94

Commune

Villetresnes

Pays

Adresse :

N°

16

Voie

Rue du Parc Royal

Code Postal

75003

Commune

Paris

Pays

FRANCE

Titre (2)

M

Nom patronymique

ATACH

Prénom(s)

Maxime

Nom marital

% de détention

21,82

Nb de parts ou actions

300

Naissance :

Date

11/08/1987

N° Département

94

Commune

Villetresnes

Pays

Adresse :

N°

16

Voie

Rue de Thorigny

Code Postal

75003

Commune

Paris

Pays

FRANCE

SAGE Expert-Comptable Janvier 2016 : EOI préparateur

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 42956546800015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A&A PARTICIPATIONS

ADRESSE (voie) 8 Rue de Thorigny

CODE POSTAL 75003

VILLE

Paris

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

4

Forme juridique SCA Dénomination BERRYER INVEST

N° SIREN (si société établie en France) 793819699 % de détention 49,00

Adresse : N° 8 Voie rue de thorigny

Code Postal 75003 Commune Paris Pays France

Forme juridique SCA Dénomination FAXINVEST

N° SIREN (si société établie en France) 531572555 % de détention 49,00

Adresse : N° 8 Voie Rue de thorigny

Code Postal 75003 Commune Paris Pays France

Forme juridique SNC Dénomination PIPAROU

N° SIREN (si société établie en France) 811604792 % de détention 25,00

Adresse : N° 5 Voie Chemin Jean Julien

Code Postal 92410 Commune VILLE d'Avray Pays France

Forme juridique SARL Dénomination COMAZ

N° SIREN (si société établie en France) 431859529 % de détention 20,00

Adresse : N° 8 Voie Rue de thorigny

Code Postal 75003 Commune Paris Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2015 : Ben. Billaudoune

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES				N° 2065-SD 2016	
IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS					
Exercice ouvert le		01/01/2016		et clos le 31/12/2016	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime simplifié d'imposition	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Régime réel normal ☒	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
AAA PARTICIPATIONS 8 Rue de Thorigny 75003 Paris					
SIRET 4 2 9 5 6 5 4 6 8 0 0 0 1 5					
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3%		8 11 6 6 5	
		Bénéfice imposable à 15%		3 8 1 2 0	
2 Plus-values				Déficit	
PV à long terme imposables à 15%				Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone franche urbaine	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier côtée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☒					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
1. Au titre des revenus immobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:	
NSF AUDIT/FIDREX 14 RUE DE LA PRÉMIÈRE 75003 PARIS Tél: 0153043800					
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:				Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA				Date: 27/02/2017 Lieu: Paris	
				Qualité et nom du signataire:	
				Signature:	
Tél:					

Seule copie à conserver - Année 2016 - État récapitulatif

 MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

© 2015 EPC Experts GmbH. All rights reserved. EPC Experts GmbH is a registered trademark of EPC Experts GmbH.

A&A PARTICIPATIONS
SAS au capital de 22 000 euros
8 rue de Thorigny - 75003 PARIS
429 565 468 RCS PARIS

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept
Le dix mars
A 11 heures

Les actionnaires de la Société A&A PARTICIPATIONS, société par actions simplifiée au capital de 22.000 euros se sont réunis en Assemblée Générale au siège social.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque Membre de l'Assemblée entrant en séance.

A cet égard, sont présentes :

- Monsieur Maxime AIACH,
- Monsieur Pierre-Alexandre AIACH,
- Monsieur Stéphane GATTEFOSSE,
- AFR HOLDING, représentée par Monsieur Fabrice AIACH

Représentant ensemble 100% des actions composant le capital social de la Société.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Fabrice AIACH en qualité de Gérant de la société A&A PARTICIPATIONS.

Le Président constate, d'après la feuille de présence, que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus du cinquième des actions composant le capital social et que l'Assemblée Générale régulièrement constituée peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Président et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Approbation des comptes,
- Affectation des résultats,
- Le pouvoir en vue des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires les statuts et le texte des résolutions proposées.

Le Président offre la parole à tout actionnaire qui désirerait la prendre. Après échange d'observations le Président fournit les précisions supplémentaires qui lui sont demandées. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

PRISE DE DECISION

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport général du Commissaire aux Comptes, les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes les parties le rapport de gestion, les comptes et le bilan de l'exercice tels qu'ils sont présentés.

L'Assemblée approuve en conséquence les actes de gestion accomplis au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus de leur mandat, pour cet exercice, au Président et au Commissaire aux Comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale arrête à 300.103 euros le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et décide de distribuer aux associés un dividende exceptionnel de 200.000 euros.

Une somme de 100.103 euros sera affectée au report à nouveau.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividende au terme des exercices clos le 31 décembre 2015, le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2013

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

***/**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui après, relecture, a été signé par le Président de séance et ses ayants droits présents.

AFR HOLDING

Monsieur Fabrice AÏACH

Monsieur Pierre-Alexandre AÏACH

Monsieur Maxime AÏACH

Monsieur Stéphane GATTEFOSSE

A&A PARTICIPATIONS
Société par Actions Simplifiée

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2016

CAFIGEX
7 Rue Chateaubriand
75008 PARIS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A&A PARTICIPATIONS
Société par Actions Simplifiée

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2016

CAFIGEX
7 Rue Chateaubriand
75008 PARIS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

A&A PARTICIPATIONS

8, Rue de Thorigny
75003 PARIS

Aux associés

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS A&A PARTICIPATIONS tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 20 février 2017

CAFIGEX

Le commissaire aux comptes



Cédric ABEHSERA, Associé.

A&A PARTICIPATIONS

8 Rue de Thorigny
75003 Paris

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2016 au 31/12/2016

Sommaire

Etats Financiers	2
Annexe	7
Détail des comptes	13
Liasse fiscale	18

A&A PARTICIPATIONS

Etats Financiers

Etats Financiers

A&A PARTICIPATIONS

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	7 675	2 737	4 938	0,19	1 564	0,10
Autres immobilisations corporelles	440 124	43 097	397 027	15,11	30 071	3,85
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	16 819		16 819	0,64	17 319	1,13
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	80 000		80 000	2,28	30 000	1,95
TOTAL (I)	524 618	45 834	478 783	18,23	138 954	9,03
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits Intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	800		800	0,03	801	0,05
. Autres	2 015 352		2 015 352	76,72	817 458	59,11
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilité	132 049		132 049	5,03	581 878	37,81
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	2 148 201		2 148 201	81,77	1 400 135	90,97
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 672 818	45 834	2 626 984	100,00	1 539 089	100,00

18

A&A PARTICIPATIONS**BILAN PASSIF**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	22 000	22 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	0,84	1,43
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 200	2 200
Report à nouveau	1 237 853	671 212
	47,12	43,61
Résultat de l'exercice	300 103	566 641
	11,42	36,82
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 562 156	1 262 053
	28,47	62,00
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	481 488	
	16,37	
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 380	4 800
	1,16	0,31
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices	102 803	171 845
	3,91	11,17
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	19 725	38 071
	0,75	2,94
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	454	
	0,02	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	430 000	64 320
	16,37	4,18
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	1 054 828	277 036
	40,53	16,00
Ecart de conversion passif		
(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	2 626 984	1 539 089
	100,00	100,00

WY

A&A PARTICIPATIONS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	1 112 097		1 112 097	100,00	575 000	100,00	537 097		93,41	
Chiffres d'Affaires Nets	1 112 097		1 112 097	100,00	575 000	100,00	537 097		93,41	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			5 417	0,49			5 417		N/S	
Autres produits										
Total des produits d'exploitation (I)			1 117 514	100,49	575 000	100,00	542 514		94,35	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 776	0,25	1 002	0,17	1 774		177,05	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			475 266	42,74	192 213	33,43	283 053		147,26	
Impôts, taxes et versements assimilés			5 634	0,51	1 503	0,26	4 131		274,35	
Salaires et traitements										
Charges sociales										
Dotations aux amortissements sur immobilisations			26 267	2,36	8 664	1,51	17 603		203,17	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges										
Total des charges d'exploitation (II)			509 943	45,85	203 383	35,37	306 560		150,73	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			607 570	54,63	371 617	54,63	235 953		63,49	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			50 313	4,52	456 868	79,42	406 555		88,97	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			101 984	8,17	49 278	8,57	52 706		106,96	
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			7 559	0,68	1 468	0,25	6 091		414,82	
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change			13 315	1,20			13 315		N/S	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			20 874	1,88	1 468	0,25	19 406		N/S	
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilés			2 148	0,19			2 148		N/S	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			2 148	0,19			2 148		N/S	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			18 727	1,68	1 468	0,25	17 259		N/S	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			574 626	51,67	780 475	136,73	-205 849		-26,36	

A&A PARTICIPATIONS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	450	0,04			450	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	500	0,04			500	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	950	0,08			950	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-950	-0,08			-950	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	273 573	24,60	213 834	37,19	59 739	27,94
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 188 701	105,89	1 033 136	179,68	155 565	15,06
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	888 598	79,90	466 496	51,13	422 102	30,49
RÉSULTAT NET	300 103	25,99	566 641	98,55	-266 538	-47,03
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

68

A&A PARTICIPATIONS

Annexe

Annexe**A&A PARTICIPATIONS****ANNEXE**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 826 983,79 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 300 103,23 E.

Les informations communiquées ci après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/02/2017 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

A&A PARTICIPATIONS**ANNEXE**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif Immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 524 618 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	111 202	336 597		447 799
Immobilisations financières	47 319	30 000	500	76 819
TOTAL	158 521	366 597	500	524 618

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 45 834 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	19 567	26 267		45 834
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	19 567	26 267		45 834

3.2 - Etat des créances = 2 076 152 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	60 000		60 000
Actif circulant & charges d'avance	2 016 152	2 016 152	
TOTAL	2 076 152	2 016 152	60 000

CA

A&A PARTICIPATIONS**ANNEXE**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 22 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2125	10,35	22 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2125	10,35	22 000

4.2 - Etat des dettes = 1 064 828 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	481 465	481 465		
Fournisseurs	30 380	30 380		
Dettes fiscales & sociales	122 982	122 982		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	430 000	430 000		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 064 828	1 064 828		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 5 254 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 800
Dettes fiscales & sociales	454
Autres dettes	
TOTAL	5 254

08

A&A PARTICIPATIONS**ANNEXE**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 112 097 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 112 097	100,00 %
TOTAL	1 112 097	100,00 %

5.2 - Autres Informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

12

A&A PARTICIPATIONS**ANNEXE**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 5 254 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	4 800
Fournisseurs fnp(408100)	4 800
Dettes fiscales et sociales :	454
Autres charges a payer(448600)	454
TOTAL	5 254

A&A PARTICIPATIONS
Société par Actions Simplifiée

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

CAFIGEX
7 Rue Chateaubriand
75008 PARIS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

A&A PARTICIPATIONS

8, Rue de Thorigny
75003 PARIS

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons mon rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article 16 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Convention de trésorerie

Co Contractant : Afr Holding

Personnes concernées : Monsieur Fabrice Aiach, Président de AFR Holding et Président de A&A Participation.

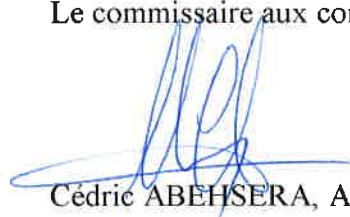
Nature et objet : Avances de trésorerie réalisées par la société A&A Participation au profit de la société AFR Holding au taux d'intérêt de 1,5 %.

Solde du compte courant au 31 décembre 2016 : 546.498,98 €

Produit comptabilisé au 31 décembre 2016 : 5.608, 98 €

Paris, le 20 février 2017

CAFIGEX
Le commissaire aux comptes



Cédric ABEHSERA, Associé.